

Loi Travail : le 26 en grève, avant, après, on continue jusqu'au retrait !

En 2006, Hollande disait "le 49.3 est un déni de démocratie" ...en 2016, il l'utilise pour passer en force ! Alors qu'une grande majorité de la population est opposée à la loi travail, que partout en France ont eu lieu des manifestations massives, le gouvernement a décidé de couper court au débat parlementaire en dégainant le 49.3. **Aujourd'hui, le succès du 17 et surtout du 19 mai doit nous conduire à poursuivre, étendre et intensifier la grève : c'est ce que propose l'intersyndicale nationale CGT-FO-FSU-Solidaires !**

Un code du travail à la carte !

La loi travail repose sur un principe simple : la soumission totale des salarié-e-s aux besoins de l'entreprise. Avant l'application de cette loi, les négociations d'entreprises (au sujet des contrats, du temps de travail, des congés, de la politique salariale...) étaient encadrées par le code du travail. Si cette loi passe, les salarié-e-s seront seul-e-s face à leur patron-ne pour négocier des accords qui pourront déroger au code du travail et rendre les conditions de travail encore plus précaires. On imagine déjà les pressions et chantages que pourront subir les salarié-e-s dans les entreprises sans syndicat combatif.

Violences policières : c'est le droit de manifester qui est attaqué

À la violence patronale dans les entreprises répond la violence policière dans la rue. Pour faire taire la mobilisation, le gouvernement utilise la force. Cependant, les manifestant-e-s sont suffisamment nombreux-ses, solidaires et déterminé-e-s pour que les violences policières n'en viennent pas à bout. L'utilisation des gaz lacrymogènes, des flashballs, des matraques visent à effrayer la population mais en réalité l'usage de la force révèle la faiblesse du gouvernement. Le gouvernement traite les militant-e-s comme des criminel-le-s et les syndicalistes comme des "voyou-te-s", soyons uni-e-s contre la répression du mouvement social.

Education : ça bouge dans le 93 !

Dans l'éducation, les parents d'élèves, mobilisé-e-s sur la question des non-remplacements, se sont joint-e-s au rassemblement devant le ministère le 18 mai organisé par les lycées du 92 sortant de l'éducation prioritaire. Des lycées du 93 se sont lancés dans la grève reconductible pour défendre des agents en CUI (contrat unique d'insertion) dont les contrats sont menacés. Aujourd'hui, des AED d'Aulnay et Sevran, s'organisent pour obtenir une amélioration de leur contrat. Toutes ces luttes participent à renforcer la combattivité de notre camp social. La convergence des luttes est indispensable : faire reculer le gouvernement sur la loi travail, c'est imposer un rapport de force pour gagner sur nos revendications dans l'Education !

Pour gagner, renforcer et étendre les actions de blocage de l'économie

De nombreuses actions de blocage de l'économie sont menées en ce moment en France (raffineries, ports, en particulier dans l'Ouest de la France). Du côté de notre département aussi, auxquelles ont largement participé les militant-e-s de SUD éducation 93 : blocage du port de Gennevilliers le 28 avril, blocage du centre commercial Val d'Europe le 15 mai, des établissements Dubrac (BTP) le 19 mai... La grève, c'est ce qui permet de participer à ces actions, indispensables pour construire le rapport de force pour le retrait de la loi Travail !

Massivement en grève et en manif le 26 mai ! Pour la grève reconductible interprofessionnelle !